

Montréal, 8 mai 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir à compter du 1^{er} octobre 2025
Dossier R-4287-2024 Phase 3

Maîtres,

Le président de la Régie de l'énergie me prie de vous informer que Me Lise Duquette est désormais empêchée d'agir dans le présent dossier.

Conformément à l'article 16 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, la formation chargée de l'étude du dossier sera désormais composée de Mme Esther Falardeau, qui agira à titre de président de la formation, ainsi que de M. Samy Gennaoui nouvellement désigné afin de se joindre à M. André Larocque à titre de membre de la formation.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/mhs